1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Forum™ Fongicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510, 28 Quarry Park Boulevard SE,
Calgary, AB, T2C 5P9
CANADA

Téléphone: +1 (403) 523-3000

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence
CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: C(21) H(22) Cl N O(4)
PCP # 32026

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Carc.	1A (Par inhalation)	Cancérogénicité

Repr.	2 (Fertilité)	Toxicité pour la reproduction
Repr.	2 (foetus)	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Acute	2	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	2	Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:

Mention d'avertissement:
Danger

Mention de Danger:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H350	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405	Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Dimethomorph techn.
Numéro CAS: 110488-70-5

Teneur (W/W): 43.5 %
Synonyme: 4-(3-(4-chlorophenyl)-3-(3,4-dimethoxyphenyl)acryloyl)morpholine

Methanone, (4-chlorophenyl)(3,4-dimethoxyphenyl)-
Numéro CAS: 116412-83-0
Teneur (W/W): > 0.0 - < 1.0%
Synonyme: Pas de données disponibles.

Quartz (SiO2)
Numéro CAS: 14808-60-7
Teneur (W/W): > 0.0 - < 0.2%
Synonyme: Pas de données disponibles.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:
Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:
Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:
Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:
Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:
Secours médical immédiat. Ne pas donner de solide ni de liquide. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin
Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composés halogénés, composés phosphorés, composés de silice
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter la chaleur extrème. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas exposer aux substances susceptibles d'être oxydées. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
Protéger des températures supérieures à : 40 °C
Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

diméthomorphe	VME 0.67 mg/m3 ;

Conception d'installations techniques:
Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:
Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:
La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	blanc(he)
Valeur du pH:	env. 7 - 9 (1 %(m), env. 20 °C)
point de solidification:	env. 0 °C Données se rapportant au solvant
Point d'ébullition:	env. 100 °C Données se rapportant au solvant
Point d'éclair:	Non inflammable.
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	D’après la teneur en eau, le produit ne s’enflamme pas.
Densité:	env. 1.15 g/cm3 (20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	2.63 - 2.73 (20 °C)

Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique:	env. 157 mPa.s (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter
Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles
bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:
Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:
Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë
Evaluation de la toxicité aiguë: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale
Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 500 - < 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Inhalation
Type de valeur: CL50
espèce: rat
Valeur: > 5.0 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)
durée d'exposition: 4 h
Test réalisé avec un aérosol.
Aucune mortalité n'a été constatée.

Par voie cutanée
Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 4,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)
Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs
Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n’est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion
Evaluation de l'effet irritant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Peau
espèce: lapin
Résultat: non irritant
Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil
espèce: lapin
Résultat: non irritant
Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation
Evaluation de l'effet sensibilisant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler modifié
espèce: cobaye
Résultat: non sensibilisant
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée
Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.
Evaluation de la toxicité après administration répétée: Cette substance peut causer des dommages à la prostate après une ingestion répétée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité génétique
Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité
Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes.

Données relatives à : Quartz (SiO_2)
Evaluation du caractère cancérogène: Peut provoquer le cancer par inhalation. Lors d'essais sur l'animal la substance s'est avérée causer le cancer. Des études épidémiologiques ont également démontré une activité cancérogène chez l'humain. La substance et ses composants sous forme de poussières inhalables/aérosols ont été classés en catégorie 1 des substances cancérigènes par la Commission MAK (Substances, qui provoquent le cancer chez l'homme). Le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié cette substance dans le Groupe 1 cancérogène humain (connu).
Substance classifiée en tant que cancérogène par le NTP
---

toxicité pour la reproduction
Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.
Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.

Tératogénicité
Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.
Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.

Autres informations
Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique
Evaluation de la toxicité aquatique:
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Dimethomorph techn.
CL50 (96 h) 6.1 mg/l, Oncorhynchus mykiss (statique)

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : Dimethomorph techn.
CE50 (48 h) > 7.92 mg/l, Americamysis bahia (OPP 72-2 (Ligne dir. de l'EPA), statique)

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : Dimethomorph techn.
CE50 (72 h) 82.2 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata
CE10 (72 h) 27.3 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata
---

Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Dimethomorph techn.
CE10 (60 j) 0.116 mg/l, Oncorhynchus mykiss
NOEC (34 j) 0.107 mg/l, Pimephales promelas

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Dimethomorph techn.
NOEC (21 j) 0.22 mg/l, Daphnia magna
CE10 (21 j) 0.421 mg/l, Daphnia magna

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Dimethomorph techn.

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.
Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:
Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre
TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime
IMDG

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9, EHSM
Polluant marin:	OUI

Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIMETHOMORPHE)

Sea transport
IMDG

Hazard class:	9
Packing group:	III
ID number:	UN 3082
Hazard label:	9, EHSM
Marine pollutant:	YES

Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains DIMETHOMORPH)

Transport aérien
IATA/ICAO

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9, EHSM

Air transport
IATA/ICAO

Hazard class:	9
Packing group:	III
ID number:	UN 3082
Hazard label:	9, EHSM

Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIMETHOMORPHE)

Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains DIMETHOMORPH)

Autres informations
Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:
Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

Crâne et os croisés dans un losange
CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:
BASF Agricultural Solutions Canada NA Product Regulations
FDS rédigée le: 2023/02/18

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ